

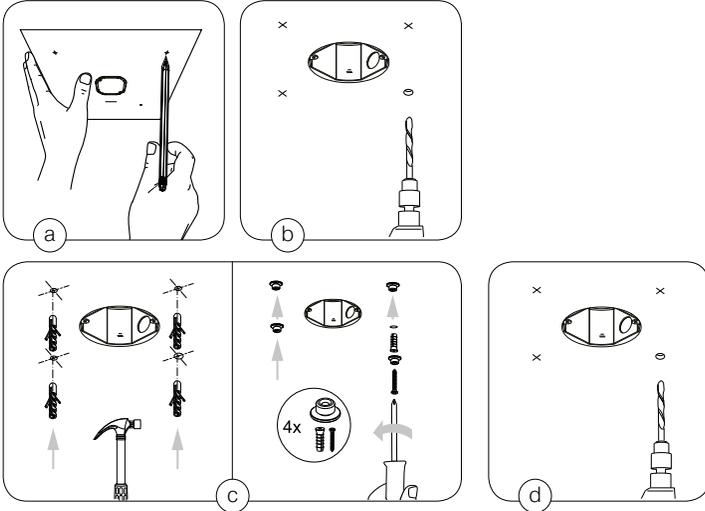
Brigit

Système de suspension Brigit

1. COUPER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE À LA SOURCE

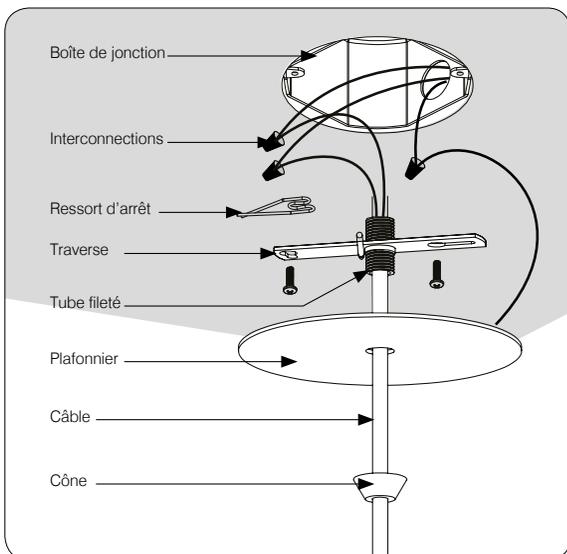
2. INSTALLATION DES ANCRAGES AU PLAFOND

- Aligner et marquer les trous d'ancrage afin que la boîte de jonction soit bien centrée. Utiliser le gabarit de perçage inclus.
- Percer les trous vis-à-vis les marques.
- Installer solidement les ancrages à l'aide de la quincaillerie fournie.
- Fixer les câbles de soutien aux ancrages du plafond.



3. BRANCHEMENT DES FILS ÉLECTRIQUES

- Amener le filage électrique jusqu'à la boîte de jonction, en conformité avec les normes électriques applicables.
- Visser la traverse sur la boîte de jonction.
- Faire les branchements électriques en respectant la couleur des fils :
ELV : noir/brun, blanc/bleu et vert/vert.
0-10V : noir/brun, blanc/bleu, vert/vert, mauve.
- Ajuster la longueur du câble grâce au ressort d'arrêt et faire ensuite un nœud pour freiner le câble. Placer l'excédant de câble dans la boîte de jonction.
- Monter le plafonnier plat pour qu'il soit sur le plafond.
- Visser le tube fileté avec le cône jusqu'à ce que le plafonnier plat soit fermement maintenu affleurant le plafond.



Prrière de conserver cette fiche d'instruction pour entretien éventuel.



AVERTISSEMENT

L'utilisation des produits ou composants (e. g. garnitures) provenant d'autres compagnies avec les produits Éclairage Contraste M.L. Inc. n'est pas reconnue par les normes UL et peut être dangereuse. Une telle combinaison annule automatiquement la garantie et les responsabilités d'Éclairage Contraste M.L. Inc. envers ces produits.

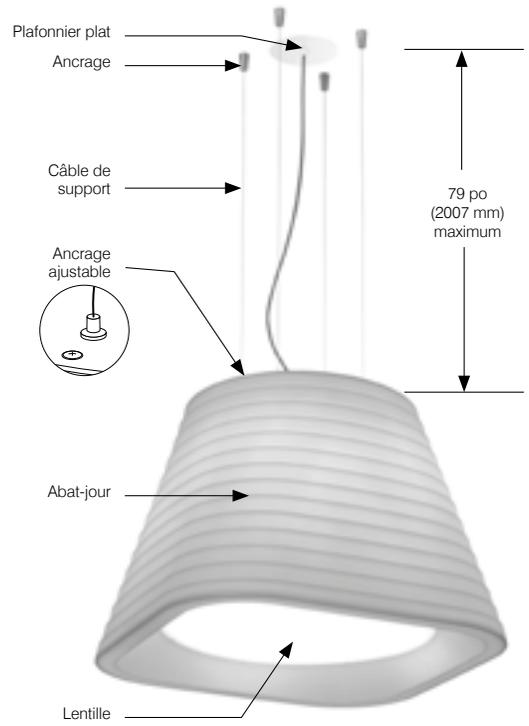


ATTENTION : RISQUE D'INCENDIE

La plupart des demeures construites avant 1985 sont munies de conducteurs résistant à 60° C. Consulter un électricien qualifié avant l'installation.

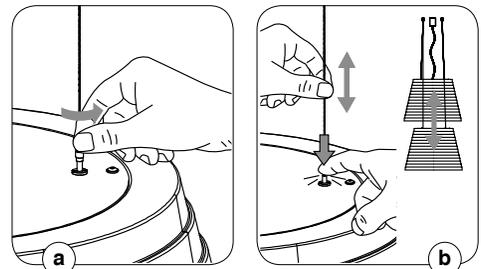


Il est très important de ne pas excéder le nombre de watts indiqués.



4. INSTALLATION DE L'ABAT-JOUR

- Dévisser les 4 ancrages ajustables des câbles de support aux 4 trous d'insertion de la plaque de métal sur l'abat-jour.
- Ajuster la hauteur de l'abat-jour. Appuyer sur l'ancrage pour relâcher la tension. Revisser l'ancrage pour bloquer la position.



GARANTIE : ÉCLAIRAGE CONTRASTE M.L. inc garantit les composants contre les défauts de fabrication pour une période d'un (1) an sous usage normal à compter de la date d'achat et sur présentation de factures attestant cette date. La responsabilité du fabricant se limite au coût des composants et n'est liée d'aucune façon au coût du branchement, de la pose des pièces de remplacement et du transport. Pour toute réclamation, veuillez vous adresser à votre fournisseur local. Voir notre site Web pour des détails additionnels.

CONTRASTE

1009, rue du Parc Industriel
Lévis (Québec) G6Z 1C5 Canada

Tél. : 1-888-839-4624
Télé. : 1-877-839-7057

eclairagecontraste.com/fr
info@contrastlighting.com

© 2016 Éclairage Contraste M.L. Inc.
Tous droits réservés

EC674
104081

Éclairage Contraste M.L. Inc. se réserve le droit de modifier les spécifications et/ou de discontinuer tout produit en tout temps et ne pourra être tenu responsable pour toutes conséquences résultant de l'utilisation de cette publication.